

périr tous pareillement." Or, M. l'Orateur, ce tremblement de terre a-t-il eu lieu? Ce tremblement de terre, tel qu'interprété par l'honorable premier ministre, ne s'est pas fait sentir dans la petite province de l'Île du Prince-Édouard. Ou s'il s'y est fait sentir il a secoué cette île dans une direction opposée à celle mentionnée par l'honorable premier ministre, puisque le parti libéral a perdu dans cette île plus de terrain qu'il n'en a gagné.

Le tremblement de terre en question a-t-il été plus violent dans la Nouvelle Ecosse?

Une VOIX : Assez violent.

M. FOSTER : L'honorable premier ministre n'a pu obtenir une majorité en dépit des efforts combinés des autorités provinciales et fédérales, ou en dépit de leur patronage, ce qui fait mentir les vieilles prétentions du parti libéral, prétentions auxquelles il a tout à fait renoncé.

Même dans cette province les honorables députés n'ont pu obtenir une majorité malgré tous leurs pouvoirs réunis et combinés.

La secousse a-t-elle été bien forte dans la province du Nouveau-Brunswick? Je ne pense pas; l'honorable ministre (M. Laurier) a obtenu 4 partisans sur 14 représentants de cette province.

La secousse a-t-elle eu de très graves résultats dans la province de l'Ontario? Où est la majorité de mon honorable ami dans cette province, la première de la Confédération? Où est leur majorité dans cette province où les honorables députés ont réuni tous leurs moyens et leurs efforts pour ruiner le parti libéral-conservateur?

Sir CHARLES TUPPER : Les efforts des deux gouvernements.

M. FOSTER : Oui, les efforts des deux gouvernements.

Le tremblement de terre s'est-il fait sentir très fortement dans la province du Manitoba? Laissons répondre Winnipeg. Prenez le Canada en général, et il se trouve que le tremblement de terre dont parle mon honorable ami (M. Laurier) n'en est pas un du tout, mais quelque chose de bien différent. Un tremblement de terre implique une grande force, une grande puissance. Il existe des forces cachées qui, après un travail de fermentation pendant des siècles, brisent un jour tous liens et déchirant le sol, accomplissent leur œuvre puissante. Mais de tels événements imprévus se produisent parfois d'une autre manière, c'est par le travail constant, tranquille, caché, travail de désagrégation, de l'eau minant sourdement, jour et nuit, jusqu'au moment où se produit l'éboulement qui, par l'accumulation des débris de roches, détruit quelquefois et étonne toujours l'innocente population qui, confiante, habite la surface de la terre.

Or, s'il est arrivé quelque chose, mon honorable ami admettra avec moi, je pense, que c'est un semblable éboulement trompeur dans la province de Québec. Mon honorable ami (M. Laurier) cependant peut, à ce sujet, avoir cette consolation, et ce ne sera pas la meilleure des consolations. L'honorable député (M. McInnes) qui a proposé la réponse au discours du trône, hier, occupe un siège dans cette chambre, non pas à cause d'un tremblement de terre, ni même à cause d'un éboulement, mais par suite d'une division, comme il l'a dit, des forces conservatrices dans ce comté.

Le parti libéral-conservateur a des convictions, les membres de ce parti ont des convictions, mais parfois ces convictions sont assez fortes pour nuire même à la discipline qui contribue à la solidarité d'un parti.

Mon honorable ami (M. Laurier) et son parti ne sauraient prétendre à une semblable qualité. Cependant, il peut exister des divergences d'opinion sur certains sujets, mais quand vient la lutte suprême et qu'il s'agit de vaincre, les convictions disparaissent et les honorables messieurs de la droite serrent leurs rangs, n'ayant en vue qu'un but unique, la victoire.

Cependant, si mon honorable ami (M. Laurier) croit pouvoir se réjouir du fait qu'il y a eu des divisions dans le parti libéral-conservateur, je crains, M. l'Orateur, qu'il ne soit déçu. Il y a aujourd'hui dans cette chambre deux représentants de la ville de Saint-Jean, N.-B., qui n'occuperaient pas de siège ici, n'eût-ce été la division du parti conservateur dans ce comté. Et, M. l'Orateur, lorsque ce comté sera déclaré sans mandat, ainsi que cela va être fait par les tribunaux, ces deux messieurs verront que le parti libéral-conservateur dont la division a amené la défaite de ses candidats à la dernière élection, sera uni, et ces deux comtés reviendront à leur condition normale, reviendront aux principes libéraux-conservateurs.

La ville d'Ottawa a deux représentants qui n'occuperaient pas de siège dans cette chambre, sans la malheureuse division des forces du parti conservateur.

On peut dire la même chose de la ville de Hamilton: il en est de même du siège de Vancouver, et aussi du siège de Nanaimo.

Mon honorable ami (M. Laurier) se rappellera que le malheur l'attend, ainsi que son parti, lorsque le parti libéral-conservateur, puissamment par la réunion de ses forces, combattra victorieusement le parti libéral, lorsque sera effacée cette victoire temporaire et que le parti libéral devra remplacer ses promesses par des actes.

Lorsque mon honorable ami (M. Laurier) a été mis au défi, par une déclaration modérée et puissante—modérée par la manière dont elle a été faite et puissante par la preuve à l'appui—lorsqu'on lui a dit qu'il n'avait pas, dans ce parlement une majorité de l'électorat reposant sur des grands principes qui divisent les deux partis; mon honorable ami a consacré une couple de minutes à combattre cette forte attitude; et qu'a-t-il répondu? Il a dit: Eh bien! vous pouvez continuer votre discussion minutieuse; soumettez tous les arguments que vous pourrez invoquer, voici la réponse que j'ai à vous donner: Nous sommes au pouvoir et cela suffit. Eh bien! M. l'Orateur, je désire déclarer à mon honorable ami (M. Laurier) que cette réponse peut lui suffire, mais cela ne saurait suffire à tout homme raisonnable, la Chambre sera satisfaite, le peuple, après mûre réflexion, ne sera pas satisfait de cette réponse. Le joueur qui triche aux cartes, et retire l'enjeu peut vous répondre lorsque vous découvrez ses ruses: je gagne et vous perdez; j'ai l'enjeu, cela me suffit; mais cela ne satisfait pas les règles de l'honneur qui régissent les joueurs, et mon honorable ami peut appliquer cet argument à la situation politique, mais, ainsi que je l'ai dit, cela ne saurait satisfaire le peuple canadien qui, après mûre réflexion, découvrira le faux côté de cette réponse et cela ne sera pas à l'avantage des honorables membres de la droite.